

20210607 Lyon Capitale

<https://www.lyoncapitale.fr/actualite/un-campement-de-jeunes-migrants-a-la-croix-rousse-c-est-pas-joli-a-voir/>
[Actualité](#)



Un campement de migrants à la Croix-Rousse, le 7 juin 2021 rue Hénon.

Un campement de jeunes migrants à la Croix-Rousse : "c'est pas joli à voir"

- 7 juin 2021 A 18:28
- par [camille.belsoeur](#)
- [3 Commentaires](#)

Depuis 10 jours, des jeunes migrants dorment dans un campement de fortune sur le plateau de la Croix-Rousse. Les associations dénoncent un changement de politique de la métropole.

Sur la pelouse du square Gustave-Auguste Ferrié sur le plateau de la Croix-Rousse, rue Hénon, quatre jeunes originaires d'Afrique de l'Ouest disputent une partie de badminton, un grand sourire aux lèvres. Mais derrière ce vernis de bonheur se cachent des vies malmenées, cabossées et la peur du lendemain. *"On est là, on n'est pas heureux d'être comme ça à la vue des gens qui passent. C'est pas joli à voir. On a froid la nuit"*, confie Amadou, 15 ans, venu de Côte d'Ivoire après un voyage qu'il qualifie par pudeur de "difficile". Une quinzaine de tentes sont plantées dans l'herbe. Ce lundi 7 juin, ils sont 29 jeunes migrants sur place. Tous se disent mineurs.

Depuis le début du mois de mai, les collectifs d'aide aux migrants de la métropole lyonnaise constatent un afflux de jeunes étrangers isolés laissés livrés à leur sort dans la rue. C'est la conséquence d'une hausse du nombre de cas de jeunes non reconnus comme mineurs par la métropole après l'évaluation de leur cas par le Centre de mise à l'abri et d'évaluation de forum réfugiés (CMAE). Sur le premier trimestre de l'année 2021, seuls 16 % des jeunes migrants

qui en ont fait la demande ont été reconnus comme des mineurs par les services de la métropole. En comparaison, cette proportion s'élevait à 50 % sur l'année 2019.

"Le doute leur porte systématiquement préjudice"

"Pour nous, il y a vraiment un problème sur l'évaluation de départ, car 80 % des recours devant le juge pour enfants sont positifs. Le doute leur porte systématiquement préjudice. On devrait attendre le rapport du juge pour enfant avant de les mettre à la rue", peste Sébastien Gervais, du Collectif soutiens/migrants Croix-Rousse. Le délai entre l'évaluation faite par les services de la métropole et l'audience devant le juge pour enfants est en moyenne de trois mois. Pendant ce laps de temps, les jeunes étrangers isolés ne bénéficient d'aucune prise en charge.



Un camp de migrants à la Croix-Rousse, le 7 juin 2021.

"Ma demande a été rejetée par le forum", se lamente Amadou, qui dort seul dans une tente en attendant que le recours qu'il a déposé soit étudié par le juge des enfants. *"On demande que tous les mineurs soient pris en charge avant de voir le juge",* souffle Sébastien Gervais. *"Là, il y a en plus les vacances judiciaires qui se profilent et risquent de retarder les recours",* ajoute Benjamin Frérot, membre du collectif Accueil des mineurs isolés étrangers (AMIE). Avec d'autres bénévoles, ils se relaient jour et nuit sur le camp pour apporter protection et aide aux migrants.

Les bonnes âmes qui s'agitent autour du campement atténuent l'angoisse des jeunes. Un Croix-roussien, sans doute la soixantaine, entre dans le parc et propose de ramener des viennoiseries pour le goûter. *"Les gens d'ici sont bien. On ne sait pas comment les remercier",* sourit Amadou. *"Il y a une solidarité spontanée et incessante de la part des gens du quartier. Ils amènent de la nourriture, des tickets de métro..."*, conclut un autre bénévole.